

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'aménagement des  
territoires et de la décentralisation

---

**Secrétariat général**  
**Direction des ressources humaines**

**Arrêté du 7 janvier 2025**

**portant modification de l'arrêté du 18 janvier 2023 relatif à la nomination et désignation des  
représentants de l'administration et du personnel au comité social d'administration ministériel et  
au sein de sa formation spécialisée**

NOR : ATDK2500384A

*(Texte non paru au Journal officiel)*

**Le ministre de l'aménagement des territoires et de la décentralisation,**

**La ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la  
pêche,**

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L. 251-1 et suivants ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux  
d'administration dans les administrations et établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté-cadre du 30 juin 2022 relatif aux comités sociaux d'administration et aux formations  
spécialisées au sein du ministère chargé de la transition écologique et de la cohésion des territoires et du  
ministère chargé de la transition énergétique ;

Vu l'arrêté du 30 août 2022 relatif à la composition et au mode de scrutin des comités sociaux  
d'administration et des formations spécialisées au sein des services du ministère chargé de la transition  
écologique et de la cohésion des territoires et du ministère de la transition énergétique ;

Vu l'arrêté du 18 janvier 2023 portant nomination et désignation des représentants de  
l'administration et du personnel au comité social d'administration ministériel et au sein de sa formation  
spécialisée ;

Vu la démission de Madame Annyvette RIET en date du 18 novembre 2024 ;

Vu le courriel de Madame Sylvie MIAN en date du 11 décembre 2024 modifiant la désignation  
des représentants de l'UNIPEF-UNSA ;

Vu le courrier de Monsieur Laurent JANVIER en date du 9 décembre 2024 modifiant la  
désignation des représentants de FO.

## Arrêtent :

### Article 1<sup>er</sup>

Le tableau de l'article 2 de l'arrêté du 18 janvier 2023 susvisé est remplacé par le tableau suivant :

<b>Organisations syndicales</b>	<b>Membres titulaires</b>	<b>Membres suppléants</b>
FO	Madame Stéphanie FERRARI-PAILLET Monsieur Laurent JANVIER Monsieur François DENEUX Monsieur Edouard ONNO	Madame Malvina CAUBERE Monsieur Pierre VINCENT-LUCE Madame Claire FELD Monsieur Olivier GLEIZES
CGT	Madame Isabelle ROBERT Monsieur Gaétan SILENE Monsieur Yves-Antoine CANDÉ	Monsieur Éric MONATE Monsieur Nicolas MAYER Madame Isabelle LEPLA
CFDT	Monsieur Dominique VINCENT Madame Jeannine MAGREX Monsieur Jean-Christophe SALUSTE	Madame Joëlle MARTICHOUX Monsieur Éric TAVERNIER Madame Carine DUMAS
UNIPF-UN-SA	Madame Sylvie MIAN Madame Gwenaëlle HIRTZIG Madame Karine SCIPION	Monsieur Hervé MANGNAN Monsieur Christophe MERLIN Monsieur Rachid RAHMOUNI
SNCTA-SNPL	Madame Gwenaël Le GUEN	Monsieur Guillaume SINTES
FSU	Monsieur Maxime CAILLON	Madame Véronique CARACO-GIORDANO

### Article 2

Le tableau de l'article 4 de l'arrêté du 18 janvier 2023 susvisé est remplacé par le tableau suivant :

<b>Organisations syndicales</b>	<b>Membres titulaires</b>	<b>Membres suppléants</b>
FO	Madame Malvina CAUBERE Monsieur Pierre VINCENT-LUCE Madame Claire FELD Monsieur Olivier GLEIZES	Madame Sandrine FOURCHER-MICHELIN Monsieur Thierry LESAULNIER Madame Céline AUGES Madame Juliette HUGUES
CGT	Madame Isabelle LEPLA Monsieur Gaétan SILENE Monsieur Yves-Antoine CANDÉ	Monsieur Joan CHAUSSADE Madame Isabelle ROBERT Monsieur Michaël ROUX
CFDT	Madame Carine DUMAS Madame Joëlle MARTICHOUX Monsieur Dominique VINCENT	Monsieur Christian JACOB Monsieur Jean-Philippe GOIN Monsieur Benjamin JACQUES
UNIPF-UN-SA	Madame Gwenaëlle HIRTZIG Monsieur Christophe MERLIN Madame Karine SCIPION	Monsieur Hervé MANGNAN Madame Soizic CHRETIEN Monsieur Grégory VIGNA
SNCTA-SNPL	Madame Gwenaël Le GUEN	Monsieur Tarik HOUARI
FSU	Monsieur Maxime CAILLON	Madame Barbara MARTIN

### **Article 3**

A compter du 7 janvier 2025 est abrogé l'arrêté du 30 octobre 2024 portant modification de l'arrêté du 18 janvier 2023 relatif à la nomination et désignation des représentants de l'administration et du personnel au comité social d'administration ministériel et au sein de sa formation spécialisée.

La directrice des ressources humaines du ministère de l'aménagement des territoires et de la décentralisation est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'aménagement des territoires et de la décentralisation.

Fait le 7 janvier 2025

Pour le ministre de l'aménagement des territoires  
et de la décentralisation

Anne DEBAR

Pour la ministre de la transition écologique,  
de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche,

Anne DEBAR